



GRANDSON

CONSEIL COMMUNAL

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 14 décembre 2017

Présidence : M. Sébastien Deriaz

LE CONSEIL COMMUNAL DE GRANDSON, vu le préavis municipal n° 601/17 relatif au Financement du projet de construction du centre sportif de Borné-Nau, constitution d'une SA, cession d'un DDP et dotation financière de la SA. , ouï le rapport de la commission ad hoc et celui de la commission des finances, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

- Article premier : d'autoriser la Municipalité à engager les travaux de réalisation du centre sportif régional de Borné-Nau pour une somme de CHF 17'220'000.- ;
- Article 2 : d'autoriser la Municipalité à constituer une société anonyme « centre sportif régional de Borné-Nau » dans le but de lui transférer la charge de finaliser la construction du centre sportif tel que décrit dans le préavis ;
- Article 3 : d'accorder un crédit d'investissement complémentaire de CHF 4'100'000.- au compte 9143.07.1 qui est ouvert au bilan à cet effet et qui sera amorti en 20 ans au maximum ;
- Article 4 : de participer au capital-actions de la SA de CHF 1'000'000.- au total, à la hauteur de la participation prévue dans son acte constitutif au prorata du nombre des habitants ;
- Article 5 : de financer le montant prévu à l'art. 4 par la trésorerie courante et un amortissement sur 10 ans ;
- Article 6 : d'accorder à la SA « centre sportif régional de Borné-Nau » un DDP de 17'000 m² détaché de la parcelle 1387 de Grandson à titre gratuit pour une période de cent ans ;
- Article 7 : de doter d'un capital de CHF 5'000'000 la SA « centre sportif régional de Borné-Nau » lors de sa constitution, et d'autoriser à cet effet la Municipalité à contracter un emprunt aux meilleures conditions du marché, auprès de l'établissement de son choix ;

Article 8 :

d'autoriser le cautionnement d'emprunt de la SA « centre sportif régional de Borné-Nau » si les prêteurs devaient l'exiger, au maximum de CHF 5'000'000.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le Président :



Sébastien Deriaz



La Secrétaire



Nathalie Cattin Rich